

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION -TLEMCEN

AT/DOT13/S.D.T/D.R.A/C.R.U/N°259 /2024

TLEMCEN : le 04/12/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMCEN**

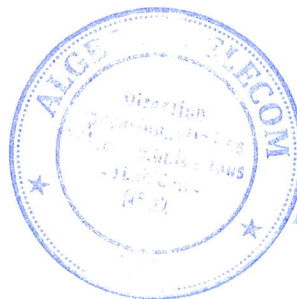
A

**Monsieur
LE GERANT TALEB SOUMIA IMANE EP YOUSFI**

OBJET : Mise en demeureN°2

Suite à l'ouverture le 05/11/2024 du chantier TRAVAUX CABLE FO BAB DJIAD MSAN/LTON-3 qui vous a été confié conformément à l'ordre de service N°197 du 28/04/2024, j'ai le regret de constater que toujours les travaux pas encore lancé (ETP absent).

Pour cela vous êtes mis en demeure de redémarrer Les travaux dans les 24 Heures faute de quoi cet ODS sera annulé et le contrat vous lient avec Algérie Télécom sera résilié à tort exclusif de votre entreprise



LE DIRECTEUR

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des
Télécommunications
Signé: Mr. B. ZAID

- 1 -